



Commission
des titres d'ingénieur

NOTE THEMATIQUE 1/2023

Bilan des campagnes d'évaluation 2021-2022

I - LES EVALUATIONS DES ECOLES D'INGENIEURS EN FRANCE

ELEMENTS STATISTIQUES

La campagne 2021-2022 correspondait à une année de reprise post-covid, avec uniquement des évaluations hors-périodique, suite à un décalage des vagues d'évaluation en lien avec la pandémie.

Les chiffres clés pour les évaluations des écoles d'ingénieurs en France

Nombre d'établissements évalués	30
Nombre de cursus évalués	60
Nombre de nouveaux projets	45 (dont 9 nouvelles voies et 12 nouveaux sites)

Pour mémoire, la CTI évalue, sur une base quinquennale, toutes les écoles d'ingénieurs françaises, en vue de leur accréditation. A cette occasion, tous leurs programmes sont donc évalués, qu'il s'agisse de voies sous statut étudiant (FISE), apprenti (FISA) ou étudiant puis apprenti (FISEA), ou encore de la formation continue.

Le nombre de nouveaux projets, bien qu'en baisse par rapport à l'année antérieure (84 nouveaux projets évalués) témoigne du dynamisme des écoles face au besoin de former des ingénieurs.

RESULTAT DES EVALUATIONS

Dans **83% des cas**, les accréditations ont été accordées pour la **durée maximale** (5 ans, ou 3 ans en cas de nouveaux projets, ou moins à titre exceptionnel si besoin de recalculer l'établissement dans sa vague d'origine).

Les 17% restant concernent :

- 10% de refus d'accréditation, dont 7% pour des projets d'ouverture de nouveaux sites, souvent pas suffisamment matures lors de leur évaluation ;
- 7% pour des durées restreintes d'accréditation.



Commission
des titres d'ingénieur

En complément de l'accréditation, la CTI peut également :

- demander un **rapport intermédiaire** : les recommandations sont assorties d'une demande de rapport intermédiaire spécifique sur des points précis avant l'échéance de l'accréditation ce qui a été le cas pour **3 écoles** ;
- **prononcer des injonctions** : elles doivent faire l'objet de la transmission à la CTI d'un plan d'actions, en général dans un délai de six mois après la demande. 18% des avis/décisions en comportent et cela concerne dans les deux tiers des cas, la démarche compétences, la démarche qualité, les moyens humains, la mobilité internationale des apprentis ainsi que la stratégie de l'école et son pilotage ;
- **accréditer sous réserves**, ce qui a été le cas pour **12%** des dossiers dont plus de la moitié portent sur des sujets de syllabus/maquette/matrice compétences et de modèle économique.

ANALYSE DES RECOMMANDATIONS

Chaque avis/décision de la CTI est motivé et comporte des recommandations.

Sur cette campagne, on compte environ **7 recommandations** par avis/décision. On constate également que les recommandations sont plutôt homogènes et concentrées sur quelques grands sujets, dans plus de 50% des cas.

Fréquence d'apparition des thématiques des recommandations les plus fréquentes

Fiche RNCP, mise en œuvre de la démarche compétences	76%
Mise en place de la démarche qualité	53%
Adéquation des moyens humains	50%
Stratégie globale et indicateurs de performance	38%
Conformité à R&O pour la durée de la mobilité internationale ; Attractivité pour le recrutement	27%

ANALYSE DES POINTS FORTS

Les rapports d'évaluation comportent une liste des points forts identifiés par le panel d'experts. On constate, comme pour les recommandations, une concentration de la distribution de ces points forts autour de quelques thématiques clés. En moyenne, **13 points forts** sont indéfiés par procédure.

Fréquence d'apparition des thématiques des points forts les plus fréquentes

Partenariats entreprises	61%
Dynamique globale et des équipes	54%
Formation adaptée aux besoins	54%
Insertion locale dans le territoire	46%
Notoriété et identité de l'école	38%

II - LES EVALUATIONS DES BACHELORS DES ECOLES D'INGENIEURS EN FRANCE (Bilan des trois premières campagnes menées entre 2020 et 2022)

ELEMENTS STATISTIQUES

Les chiffres clés pour les évaluations des Bachelors des écoles d'Ingénieurs en France

Nombre d'établissements concernés	44
Nombre de cursus évalués	90

Parmi les **90 Bachelors évalués** :

- 5 l'ont été en partenariat avec la CEFDG, pour des bachelors hybrides (management / ingénierie) ;
- 54 portaient sur des formations sous statut d'apprenti (soit plus de la moitié)

Les thématiques de ces Bachelors se répartissent de la façon suivante :

- 50% Informatique
- 18 % Environnement & agro
- 12 % Construction & transports
- 10 % Mécanique/industrie/matériaux
- 6 % Généralistes
- 4% Energies

RESULTAT DES EVALUATIONS

La procédure mise en place pour les Bachelors des écoles d'ingénieurs prévoit une évaluation par la CTI, la rédaction d'un rapport et d'un avis, puis une décision du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche d'attribuer ou non le grade de Licence à ces Bachelors évalués. Ce **grade de Licence a été attribué dans 60%** des cas.

ANALYSE DES RECOMMANDATIONS

Les avis étaient accompagnés en moyenne de **3 recommandations**, avec une concentration sur quelques thématiques phares, dont la première est identique à celles évoquées pour les évaluations des procédures Ingénieurs (cf. I).

Fréquence d'apparition des thématiques des recommandations les plus fréquentes

Fiche RNCP, mise en œuvre de la démarche compétences	27%
Place de l'entreprise (gouvernance, partenariats, formation, périodes pro)	22%
Moyens humains et charge de travail	20%
Démarche qualité ; Stratégie et partenariats recherche	17%



Commission
des titres d'ingénieur

ANALYSE DES POINTS FORTS

On compte environ **5 points forts** identifiés par Bachelor, avec les thèmes de prédilection suivants.

Fréquence d'apparition des thématiques des points forts les plus fréquentes

Formation adaptée au marché, préparant bien à l'insertion professionnelle	61%
Environnement et exposition recherche favorables	41%
Moyens humains et qualité de l'enseignement	39%
Soutien et ancrage local, appui du réseau	34%
Proximité avec les entreprises	33%

III - LES EVALUATIONS A L'ETRANGER

ELEMENTS STATISTIQUES

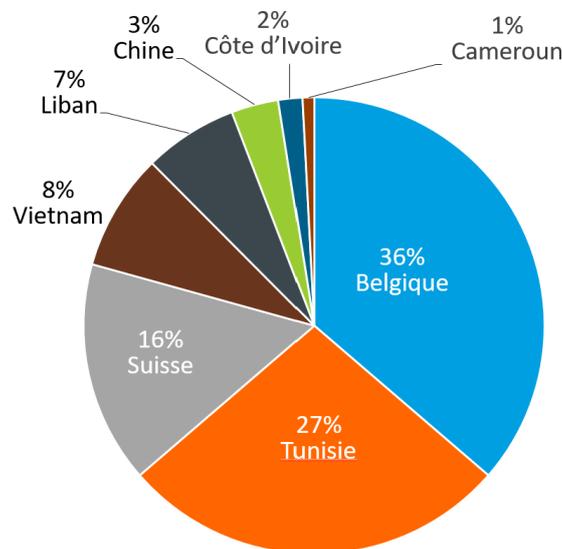
Sur cette campagne, une partie des évaluations à l'étranger a pu reprendre avec l'allègement des contraintes de déplacements à l'étranger.

Les chiffres clés pour les évaluations à l'étranger

Nombre d'établissements évalués	25
Nombre de cursus évalués	121
Nombre de nouveaux projets	58 (dont 31 Eur-ACE et 27 Admissions par l'Etat)

Concernant les résultats de ces évaluations, **98%** des demandes ont obtenu une **accréditation maximale** et 2% une accréditation restreinte.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (en nombre de cursus ou formations)





Commission
des titres d'ingénieur

ANALYSE DES RECOMMANDATIONS

Chaque avis de la CTI est motivé et comporte des recommandations.

Sur les évaluations internationales, on compte environ **12 recommandations** par avis. On constate comme pour le système national une concentration des recommandations autour de quelques grands thèmes.

Fréquence d'apparition des thématiques des recommandations les plus fréquentes

La formation au DRS	55%
Politique et développement international ; Suivi des carrières des diplômés	50%
Mise en place des démarches compétences ; Relations avec les alumni	41%